

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie la Mélodie (2014) Inc.	Numéro de permis 2015336	Date d'inspection Le 30 octobre 2025	
Nom de l'établissement Garderie la Mélodie (2014) Inc.		Numéro de téléphone (506) 384-7788	
Adresse 309 chemin Fox-Creek Dieppe NB E1A 7M5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sophie Powers		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.	21	10 sept. 2025	30 oct. 2025
Commentaires : Lors de l'inspection de suivi, la mentore en assurance de la qualité a pu consulter la planification quotidienne des activités de l'éducatrice, dont la planification était manquante lors de l'inspection de surveillance. La lacune est maintenant conforme.			
33(1) L'exploitant d'un établissement agréé fournit du matériel et de l'équipement dans l'aire de jeu extérieure qui sont variés et en quantité suffisante pour le nombre d'enfants qui y sont bénéficiaires de services et leur âge.	33(1)	08 oct. 2025	30 oct. 2025
Commentaires : Lors de l'inspection de suivi, la mentore en assurance de la qualité a constaté que du matériel et de l'équipement avaient été ajoutés à l'aire de jeux extérieure des après-classe. La lacune est maintenant conforme.			
Commentaires généraux			
La Mentor en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour l'inspection de suivi. Le ratio est respecté au moment de l'inspection. La MAQ observe les enfants réaliser une activité avec des citrouilles en lien avec l'Halloween qui approche. Les lacunes sont maintenant conformes			

original signé par
Sophie Powers

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 30 octobre 2025

Date

original signé par
Josianne St-Laurent

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 30 octobre 2025

Date